



Nom donné à mon enfant père + mère

Par **Rosy Zery**, le **08/11/2017** à **19:28**

Bonjour,

Je souhaite savoir si en ayant donné le nom du père de ma fille (en premier) plus le mien (en deuxième) à mon enfant j'ai droit à moins d'aide ? Par exemple pour la CAF, j'ai un faible remboursement, quelqu'un m'a dit que c'est parce que son père l'a reconnu et que son nom apparaît en premier, j'en doute mais bon...

Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet svp ?

Merci à vous

Rosy

Par **Visiteur**, le **08/11/2017** à **20:17**

Bsr,

Absolument pas, la caf étudie vos droit en fonction de votre situation et vos revenus, pas du nom que porte votre enfant.

Par **Rosy Zery**, le **09/11/2017** à **19:03**

Bonsoir,

merci beaucoup pour la réponse
bonne soirée